MOZAÏK-INSCRIPTION SERVICE DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DES DÎNEURS 2024-2025

> GUIDE DES RÉPONDANTS (parent ou tuteur)

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- Ce guide vous aidera afin de procéder à la réinscription au service de garde ou au service de surveillance des dîneurs par Mozaïk-Inscription.
- Pour accéder à la réinscription au service de garde ou au service de surveillance des dîneurs, au préalable, le répondant (parent ou tuteur) **doit finaliser la réinscription à l'école.**
- Le formulaire de réinscription pour le service de garde, incluant le dîner est disponible à partir du compte **Mozaïk-Portail** (tuile Inscription). L'utilisation de Google Chrome est recommandée comme fureteur Internet.
- Pour les gardes partagées déclarées au service de garde, chaque parent pourra compléter sa propre fiche d'inscription en ligne. Une priorité est accordée au répondant associé à l'adresse principale (MEQ) de l'enfant.
- Veuillez noter que les tarifs et l'horaire sont sous réserve de modifications pour la rentrée scolaire 2024-2025.
- L'élève inscrit au service de garde matin (avant les classes) et soir (après les classes), 5 jours par semaine n'a pas droit au transport scolaire.



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- À la section "fréquentation", l'option "**Fréquentation inconnue à ce jour**" ne peut pas être cochée. Le besoin doit être déterminé au moment de la réinscription.
- À la section « fréquentation », l'option « **J'autorise aux sorties extérieures** » concerne les sorties à proximité de l'école et à distance de marche (parc, etc.).
- À la section fiche santé, il n'est pas nécessaire d'inscrire le numéro d'assurance-maladie.
- Le répondant (parent ou tuteur) s'engage à prendre connaissance des règles de fonctionnement du service de garde et de surveillance des dîneurs et de les respecter.
- Le répondant s'engage à payer les frais associés au service choisi.
- Pour toutes questions relatives au formulaire de réinscription et à l'organisation du service de garde, vous devrez communiquer avec le technicien ou la technicienne du service de garde de l'école de votre enfant.

MOZAÏK-INSCRIPTION



MOZAÏK-INSCRIPTION: RÉPONDANTS

Pour les élèves dont la garde partagée est déclarée au service de garde, le formulaire d'inscription sera disponible pour chacun des répondants.

Le premier répondant (adresse principale MEQ) devra avoir complété l'inscription (réinscrire ou ne pas réinscrire au service de garde), pour permettre au deuxième répondant d'accéder à la réinscription.

Accéder à l'inscription



Le répondant à l'adresse principale au dossier n'a pas encore rempli cette section. Pour y avoir accès, le premier répondant doit avoir procédé à l'inscription et complété cette étape. Veuillez communiquer avec d'inscription pour lui rappeler de compléter l'inscription pour que vous puissiez avoir accès.

NE PAS RÉINSCRIRE AU SERVICE DE GARDE (régulier, sporadique et dîneur)

Si le répondant indique qu'il ne veut pas réinscrire son enfant **au service de garde, incluant la période du dîner,** un message d'avertissement s'affichera afin qu'il puisse confirmer l'annulation de l'inscription.

Ce refus d'inscription sera considéré comme une annulation de fréquentation au service de garde, incluant la période du dîner. Après la confirmation, le répondant sera redirigé vers l'écran d'accueil.



Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec 😻 😵

| IN | SCRIRE AU | J SERVI | CE DE G | GARDE |
|------------------|-----------------|---------------|------------|----------------|
| | (régulier, s | poradiqu | le et dîn | eur) |
| 1 Identification | 2 Fréquentation | 3 Fiche santé | 4 Contacts | 5 Confirmation |

Lorsque le répondant choisit de réinscrire son enfant au service de garde, incluant la période du dîner, il aura à compléter les sections suivantes :

- Identification de l'élève;
- Fréquentation demandée pour l'élève;
- Fiche santé de l'élève;
- Autorisations et contacts d'urgence;
- Confirmation de l'inscription.

La navigation d'une section à une autre se fait en utilisant les boutons « suivant » et « précédent ».

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

La section « identification » présente les informations suivantes:

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Code permanent
- Sexe

Pour les élèves dont le prénom usuel et le sexe usuel sont différents de ceux inscrits à l'état civil, les données suivants seront affichées:

- Prénom au registre de l'état civil
- Date de naissance
- Code permanent
- Sexe
- Sexe au registre de l'état civil

FRÉQUENTATION

Inscription au service de garde pour l'année scolaire 202



FRÉQUENTATION

Pour les répondants qui font la réinscription avec un téléphone intelligent, la présentation est différente :



Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec 🐏 🎨

FRÉQUENTATION



Pour les élèves dont la garde partagée est déclarée au service de garde:

Le premier répondant (adresse principale MEQ) inscrit l'enfant au service de garde et il peut cocher l'autorisation aux sorties extérieures. Le deuxième répondant ne pourra pas modifier le choix, il sera seulement en consultation.

Lorsque le premier répondant n'inscrit pas l'enfant au service de garde, le deuxième répondant pourra autoriser l'élève aux sorties extérieures.

Le numéro d'assurance maladie n'est pas obligatoire.

Toutefois, si le répondant indique le numéro d'assurance maladie, la date d'expiration doit également être inscrite.

| Fiche santé de l'enfant | |
|---|--|
| Est-ce que votre enfant a un problème de santé requérant une attention particulière? | |
| No. carte d'assurance maladie (facultatif) Expiration | |
| Avrii VI 2020 | |
| + | |
| Seul le parent enregistré à l'adresse principale peut signaler un problème de santé. S'il s'agit d'un oubli, veuillez communiquer avec celui-ci pour faire ajouter une problématique. | |
| | |

Pour les élèves dont la garde partagée est déclarée au service de garde, le premier répondant (adresse principale MEQ) pourra remplir la section santé et faire des modifications au besoin. Le deuxième répondant ne pourra pas modifier la fiche santé, il sera seulement en consultation.

Lorsque le premier répondant n'inscrit pas l'enfant au service de garde, le deuxième répondant pourra remplir la fiche santé.

Les problèmes de santé présents au dossier de l'élève sont affichés dans cette section.

Le répondant devra valider les informations et les modifier au besoin.

Le répondant devra cliquer sur le bouton \bigoplus Ajouter pour les consulter et les modifier au besoin.





Pour chaque problème de santé, les données suivantes peuvent être définies:

- le nom du problème de santé (obligatoire);
- la remarque;
- l'indicateur d'un produit auto-injecteur;
- la liste des médicaments.

La liste des problèmes de santé est offerte à partir de la bande déroulante.

| Nom | |
|----------------------|---|
| | ſ |
| Adérale (médicament) | L |
| Allergie : Advil | |

Si le problème de santé n'existe pas, il sera possible de l'inscrire manuellement dans la zone prévue.

Supprimer

Annuler





Il sera possible d'indiquer les médicaments en cliquant sur Le nom du médicament devra être inscrit manuellement. Il est nécessaire de confirmer avec « entrée » ou « tab ».

Il est possible d'ajouter d'autres médicaments en utilisant

Il est possible de supprimer un médicament en cliquant sur

Aucune confirmation ne sera demandée et la suppression est immédiate.

Il est possible d'ajouter des informations supplémentaires dans la section:

(

Autres informations en lien avec la santé de votre enfant

Le répondant peut ajouter autant de problèmes de santé que nécessaire en cliquant sur « Ajouter » à chaque fois.

Problèmes de santé Est-ce que votre enfant a un problème de santé requérant une attention Ajouter









Les personnes autorisées au dossier de l'élève apparaissent dans cette section. Pour les élèves dont la garde partagée est déclarée au service de garde, les coordonnées de l'autre répondant ne sont pas visibles.

| nscription au service de gar | de pour l'année scola | ire 202 |
|---|---|--|
| Videntification Fréquer | ntation 🔗 Fiche santé 👍 C | ontacts 5 Confirmation |
| C Personnes autorisées à venir chercher l'enfant | ontacts et autorisations au service de garde | Ajouter un contact |
| Noé Alla: | | Noé Allard |
| Autres contacts | Ketour Laura Durette Oncle ou tante Item Hass 2 Domidie | Cellulaire Domicile Travail 1 Travail 2 |
| L'enfant est autorisé à quitter seul non | ↑ ≟ ³ _{Priorité d'appel} Modifier Supprimer | ↑≞ Priorité d'appel |
| Précédent | | Suivant |

Il n'est pas possible de modifier les coordonnées des contacts de type parent (père, mère ou tuteur).

Pour vérifier et modifier l'information qui se rattache à un contact, il faut cliquer sur le nom de la personne.



Pour modifier les coordonnées d'un contact (sauf père, mère et tuteur), cliquer sur le nom et sélectionner:

- <u>Modifier</u>: Pour apporter les changements nécessaires. Il est nécessaire d'enregistrer.
- <u>Supprimer</u>: Pour retirer le contact. Il faut confirmer l'action « supprimer » le contact.
- <u>Retour</u>: Pour terminer la consultation et retourner à la liste des contacts





Pour ajouter un contact, cliquer sur 🕀 .

| Contacts et autorisations | |
|--|----------|
| Personnes autorisées à venir chercher l'enfant au service de garde | \oplus |
| Les données suivantes sont obligatoires: • Prénom • Nom • Lien • Priorités d'appel | |

| Prénom | Prénom |
|----------------------------------|----------------------------------|
| | |
| Nom | Nom |
| | Lien |
| Lien | Sélectionnez le lien |
| Sélectionnez le lien | Priorité d'appel |
| | Sélectionnez la priorité d'appel |
| Priorité d'appel | Téléphone |
| Sélectionnez la priorité d'appel | Domicile 🗸 |
| | × |
| Ajouter un numéro de téléphone | Ajouter un numéro de téléphone |
| Enregistrer | Enregistrer Annuler |

Il est possible d'indiquer jusqu'à quatre numéros de téléphone, en cliquant sur \bigoplus Ajouter un numéro de téléphone

Pour la priorité d'appel, il faudra choisir une priorité de 1 à 5.



Il est également possible de sélectionner l'option « ne pas contacter ».





Le répondant pourra permettre à son enfant de quitter seul le service de garde.



Lorsque le répondant coche «oui», l'heure de départ devra être inscrite. Les modalités devront être confirmées auprès du service de garde.

Pour les élèves dont la garde partagée est déclarée au service de garde, le premier répondant (adresse principale MEQ) pourra autoriser l'enfant à quitter seul. Le deuxième répondant sera seulement en consultation. Lorsque le premier répondant n'inscrit pas l'enfant au service de garde, le deuxième répondant pourra autoriser l'enfant à quitter seul.

> Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec 🔮 🔮

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

C'est dans cette dernière section que la confirmation de l'inscription sera faite. Le répondant devra confirmer avoir lu les renseignements importants avant de cliquer sur « soumettre ».





Merci et bonne période de réinscription !